

Compte-rendu du Conseil d'Ecole
Du 13 juin 2024
Ecole maternelle Françoise DOLTO,
Bosmie l'Aiguille

Présents :

Les enseignants : Mmes BLEUNVEN, BOUCHARAYCHAS, THOMAS, SAUVENT, Mr MARZET.

Les délégués de parents : Mme JAVELAUD, Mr HARANG, Mme VAIDIE, Madame LAFOSSE.

La municipalité : Mme DUTHU-FILLOUX, Mme BAZO (conseillères municipales).

Excusés : Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mr le Maire, Mme GARNIER-REYMBAUT.

Début de la séance à 18h15.

Madame LAFOSSE se propose comme secrétaire de séance.

I) Rentrée scolaire 2023/2024

La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre 2024 à 9h pour les élèves de MS et de GS.

Suite aux inscriptions, voici les effectifs de l'an prochain.

PS	MS	GS	total
26	26	34	86

Les élèves de petite section rentreront de manière échelonnée soit le lundi 2, soit le mardi 3 septembre. Tous les élèves seront à l'école le jeudi 05 septembre 2024.

Les effectifs sont encore susceptibles d'évoluer pendant l'été, les classes seront finalisées et affichées le jour de la prérentrée : le 30 août 2024 (après-midi). Les répartitions dans les classes sont réfléchies et tiennent compte de nombreux critères. Il n'y aura pas de modulation le jour de la rentrée.

La liste des fournitures scolaires, demandée par l'école élémentaire pour les futurs élèves de CP, sera collée dans les cahiers de liaison en fin d'année.

Il n'y a pas de mouvement de personnel cette année.

Cependant, Madame THOMAS prendra sa retraite au 1^{er} octobre 2024. Son départ est bien pris en compte par l'Inspection Académique. A ce jour, nous n'avons pas d'information sur la personne qui assurera la classe mais nous devrions en savoir plus à la rentrée de septembre.

Mme BLEUNWEN reste à mi-temps sur l'école. Nous sommes dans l'attente de la personne qui assurera son complément. Cette information nous sera connue début juillet.

II) Projets et activités

- Dans le cadre du **parcours culturel**, tous les élèves de l'école ont bénéficié de l'intervention de la ludothèque La Marelle Limousine les 6 et 7 avril 2023 (pour un montant de 208€ pour les 4 classes, pris en charge par la coopérative scolaire).

Les élèves de l'école ont également participé à l'exposition des rencontres créatives et sont allés la visiter le vendredi 31 mai. Les élèves de moyenne et grande section sont rentrés à l'école à pied.

Le mardi 11 juin, les élèves ont bénéficié d'un spectacle, sur le thème des déchets, offert par le syded, en récompense pour les classes ayant participé à la collecte de jouets pour Noël.

- Le 16 mai 2024, pour les classes de PS et PS/MS, et le 14 juin, pour les classes de MS/GS et GS, les élèves se sont rendus à la médiathèque du Père Castor à Meuzac pour une sortie de fin d'année en lien avec le domaine « **Explorer le monde** » et « **littérature** » (pour un montant de 1000€ : visite réglée par la coopérative de l'école et transport pris en charge par la municipalité).

Les 24 et 25 juin 2024, l'école accueillera les enfants du RPE puis de la crèche pour une matinée d'immersion. L'école recevra les familles des futurs élèves de petite section le mardi 25 juin pour une réunion d'information.

La fête de l'école est prévue le samedi 22 juin 2024. A cette occasion, chaque classe présentera une danse. Les 4 classes termineront par quelques chants communs travaillés avec la chorale de l'école. La préparation de ce spectacle à l'intention des familles est l'occasion d'impliquer les élèves dans un **projet artistique**.

Afin de permettre aux élèves de grande section de se familiariser avec l'école élémentaire, une visite est prévue le lundi 3 juillet dans les classes de CP.

Au préalable, les enseignants de maternelle et de cycle 2 se sont réunis en conseil des maitres pour une liaison GS/CP.

III) Questions diverses

Les parents d'élèves nous ont fait remonter une suggestion/idée concernant la participation éventuelle de l'école (élèves de GS) au concours "je lis, j'élis". Ce concours est organisé par le département et a pour objectif de sensibiliser les enfants à la lecture et participe ainsi à les familiariser avec le principe de vote (sélection de plusieurs livres en amont qui vont être lus puis élection d'un livre par les enfants). Pensez- vous qu'un tel projet pourrait être envisageable ?

Ce dispositif est connu des enseignantes qui ne l'ont pas retenu pour le moment. Les collègues qui ont déjà eu l'occasion de participer à ce dispositif expliquent qu'il peut être lourd à mettre en œuvre lorsqu'il y a déjà d'autres projets au sein de la classe. Ce projet peut aussi être porté par les bibliothèques. Mme BAZO précise que les bénévoles de la bibliothèque peuvent être sollicités.

-Les enseignants de l'école souhaiteraient connaître les modalités qui ont permis de mettre en œuvre le projet de réaménagement de la cour élémentaire dans l'objectif de profiter de leur expérience pour réfléchir à une éventuelle réorganisation de cet espace.

Mme BAZO nous apporte les précisions suivantes. La cour de l'école élémentaire était vieillissante et avait besoin de rénovation. Une réflexion a été menée pour concilier ce réaménagement avec une revégétalisation de l'espace et la mise en œuvre de pratiques plus écologiques (sols qui laissent passer l'eau...). Dans cette optique plus écologique, le réaménagement de la cour a été subventionné à hauteur de 80%.

La cour de l'école maternelle a été entièrement refaite en 2013 afin de rendre l'école accessible. L'espace est plus contraint qu'à l'élémentaire. La municipalité ne souhaite pas engager des aménagement aussi importants qu'à l'élémentaire.

Le besoin de l'équipe enseignante est surtout dirigé sur la végétalisation de la cour. Les talus sont effectivement arborés mais n'apportent aucune ombre pour l'espace occupé par les enfants. Le goudron renvoie très rapidement la chaleur. Mme BAZO propose de mettre en place un groupe de travail avec Mr BARRE et les enseignants, à la rentrée de septembre, pour réfléchir à une amélioration de la cour sans que cela n'engendre ni travaux ni dépenses importantes.

- L'an dernier, nous avons demandé à ce qu'une partie de la somme allouée pour se rendre au gymnase soit reversée sur le budget transport puisque l'école ne se rend plus au gymnase. La somme transport a été augmentée et nous remercions la municipalité mais le budget 2024 ne semble pas tenir compte de cette modification. Nous voulions savoir si cette modification serait effective pour l'année scolaire à venir.

Mme BAZO informe que la somme de 1000€ allouée pour le gymnase peut être utilisée pour un autre transport. L'école n'avait pas connaissance de cette possibilité, elle bénéficie donc d'une somme conséquente de 2000€ pour les transports.

- L'an dernier, il a déjà été évoqué la demande de changement de box internet. Est-ce possible désormais de passer à la fibre ou a minima de changer la box qui est assez ancienne et perd souvent la connexion?

Le passage à la fibre pour l'école est prévu. Il est possible que cela soit fait dans l'été.

Fin de la réunion à 19h40.

La secrétaire

Mme LAFOSSE



La présidente

S. SAUVENT

